

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 – 20 heures

Date de la convocation : 27/05/2026
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Présents : MM. SERRANO Serge, OLIVIER Bernard, CARPENTIER Adeline, PENNAVAYRE Jean-François, PISANI Maurice, GONZALEZ Lydia, KOSTALOVA Lenka, DELTOUR Séverine, CANDELLÉ-TUHEILLE Vincent et PASIN Marie-Camille

Absent excusé : M. ALQUIER Thomas

Secrétaire de séance : M. OLIVIER Bernard

-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Aucune remarque n'est émise, il est approuvé à l'unanimité.

1- DESIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Maire a procédé à l'appel nominatif des membres du conseil municipal, a dénombré 10 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.
Il a indiqué que le conseil municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.
Il a été procédé à l'élection.

Election du délégué – 1^{er} tour de scrutin

A obtenu, Serge SERRANO, 9 voix (1 blanc)
Serge SERRANO a été proclamé élu délégué à la majorité absolue et a déclaré accepter le mandat

Election des suppléants – 1^{er} tour de scrutin

Dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats

-A obtenu, Bernard OLIVIER, 10 voix

Bernard OLIVIER a été proclamé élu suppléant à la majorité absolue et a déclaré accepter le mandat

-A obtenu, Jean-François PENNAVAYRE, 10 voix

Jean-François PENNAVAYRE a été proclamé élu suppléant à la majorité absolue et a déclaré accepter le mandat

-A obtenu, Adeline CARPENTIER, 10 voix

Adeline CARPENTIER a été proclamé élue suppléante à la majorité absolue et a déclaré accepter le mandat

2 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Maurice PISANI est désigné.

Votée à l'unanimité.

- Séance levée à 20 h 45 -

Vu pour être affiché le 8 juin 2026, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Secrétaire
Bernard OLIVIER



Le Maire,
Serge SERRANO

